



-----  
DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

Union - Discipline - Travail

-----  
DIRECTION DES CONCOURS

## **MODE OPERATOIRE**

### **COURS DE PREPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS 2017**

La Direction des Concours organise des cours de préparation à l'intention des candidats aux concours administratifs, conformément au décret n°94-411 du 03 août 1994.

Ces cours, non obligatoires, sont uniquement destinés aux candidats qui en ont manifesté le besoin à travers leur inscription, et visent à donner à ceux-ci les outils nécessaires pour une préparation optimale.

Ces cours se dérouleront en deux phases :

- Une phase de cours à distance ou formation en ligne (ou encore e-learning), du **mardi 11 juillet au vendredi 08 septembre 2017** ;
- Une phase dite en présentiel, du **vendredi 04 au jeudi 31 août 2017**.

#### **I- LES COURS A DISTANCE OU E-LEARNING**

La formation en ligne (cours à distance, e-formation ou e-learning) désigne un ensemble de solutions permettant l'apprentissage par des moyens électroniques. C'est, de manière opérationnelle, l'utilisation de l'internet comme moyen d'apprentissage, d'échanges et de collaboration à distance. Cet apprentissage en ligne ou formation à distance permet à l'auditeur de s'affranchir, pour un temps, et théoriquement, de la présence physique d'un enseignant ou formateur dans une salle de classe.

##### **A - COMMENT ACCEDER A SON « ESPACE AUDITEUR » ?**

- 1 - Se connecter au site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : [www.fonctionpublique.egouv.ci](http://www.fonctionpublique.egouv.ci) ;
- 2 - Cliquer sur l'encart réservé aux cours de préparation ;
- 3 - Renseigner ses identifiants (**login et mot de passe**).

**NB : En cas d'oubli du login et/ou du mot de passe, cliquer sur le bouton "Mot de passe oublié" et suivre les instructions.**

##### **B - COMMENT ACCEDER AUX SUPPORTS DE COURS ?**

- 1 - Une fois dans son « espace auditeur », cliquer sur le ou les boutons "Matière 1", "Matière 2", "Matière 3", etc.
- 2 - Télécharger le ou les cours associé (s).

## C - COMMENT POSER UNE PREOCCUPATION ?

Quoique se déroulant en ligne, les cours à distance sont totalement interactifs. En effet, les auditeurs peuvent formuler des préoccupations auxquelles les enseignants ou formateurs des différentes unités pédagogiques apporteront les réponses appropriées.

Pour poser des questions, faire des observations et recevoir des réponses concernant les cours, l'auditeur doit :

- 1 - Se connecter à son profil et accéder aux cours ;
- 2 - Dérouler le cours jusqu'à la fin ;
- 3 - Exprimer sa préoccupation sur la bande « Commentaire » ;
- 4 - Recevoir la réponse du formateur sur la même bande « Commentaire ».

**NB : La bande « Commentaire » sera active à partir du 20 juillet 2017.**

## II - LES COURS EN PRESENTIEL

Contrairement à la formation à distance, celle en présentiel est fondée dans sa totalité sur la rencontre entre l'auditeur et le formateur, en situation réelle d'enseignement.

Ces enseignements seront l'occasion, d'une part, pour le formateur, d'expliquer le cours, d'apporter des éclaircissements et, d'autre part, pour les auditeurs, de poser des questions, d'exprimer des préoccupations afin de mieux comprendre les cours.

A compter de la date de mise en ligne des syllabus et des cours, les auditeurs auront trois (03) semaines pour s'imprégner de leurs contenus avant la rencontre avec les formateurs dans les dix-sept (17) localités retenues.

Les cours en présentiel se dérouleront du **vendredi 04 au jeudi 31 août 2017**. Les sites et les programmes détaillés de ces cours seront communiqués aux auditeurs avant leur démarrage. C'est le lieu d'inviter l'ensemble des auditeurs à consulter régulièrement leur « espace auditeur ».

## III - CHRONOGRAMME DES COURS DE PREPARATION

ACTIVITES	DATES
Début des cours à distance et mise en ligne des syllabus	11 juillet 2017
Mise en ligne des différents chapitres des cours	18, 20, 23, 26 et 29 juillet 2017
Cours en présentiel les samedis et les dimanches	04 - 31 août 2017

**NB : Pour toutes informations complémentaires, prière d'appeler aux numéros suivants : 20-25-90-42/ 01-16-16-92/ 06-06-06-81/ 07-07-29-91/ 57-57-49-49**